

Gouvernement  
du CanadaGovernment  
of Canada

Canada



Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels

www.semainedesvictimes.gc.ca



## Les abus et la fraude : Les aînés de mieux en mieux armés pour y faire face

Le fléau que constitue la fraude est depuis longtemps reconnu par les pouvoirs publics comme un important problème social en raison des sommes colossales qui, chaque année, sont soutirées aux citoyens canadiens, y compris, bien sûr, aux personnes aînées. Par contre, les mauvais traitements envers les aînés ne sont que récemment devenus une préoccupation majeure pour les différents paliers de gouvernement, les corps policiers de même que les organismes sans but lucratif qui défendent les droits et les intérêts de cette clientèle partout au pays. La sensibilisation des aînés et de l'ensemble de la société à ces deux types de crimes demeure l'approche privilégiée par les différents acteurs impliqués dans ce combat.

### Se prémunir contre la fraude : Une affaire de vigilance

Qui n'a entendu parler récemment de tous ces petits investisseurs, parmi lesquels de nombreux aînés, floués par des escrocs – ces bandits en cravate! - et qui ont soudainement appris que leurs économies accumulées durant de nombreuses années leur avaient été dérobées? Ces cas désolants font régulièrement la manchette des médias et contribuent à mettre au premier plan de l'actualité les fraudes en matière d'investissement. Aussi spectaculaires qu'elles apparaissent, ces dernières ne constituent pourtant qu'un élément du paysage de plus en plus complexe de la fraude au Canada et à l'échelle internationale.

Si les personnes aînées apparaissent toujours comme les principales victimes des fraudes traditionnelles commises, entre autres, par les biais du porte-à-porte, du télémarketing et du courrier, la génération des baby-boomers est, elle, constamment confrontée aux tentatives d'arnaque qui ont su, depuis quelques années, s'adapter merveilleusement bien à l'univers en pleine évolution de la technologie. L'utilisation d'Internet ne va désormais plus sans risque de hameçonnage et de vol d'identité. De même, la popularité grandissante des réseaux sociaux est devenue, pour les cybers fraudeurs, une fantastique opportunité de mettre à profit leurs talents d'escrocs.

En matière de protection contre la fraude, la vigilance demeure donc le mot-clé. Elle se définit par trois attitudes fondamentales : **se méfier, se poser des questions et se renseigner**. Se défendre efficacement contre des gestes d'abus dont on est devenu la cible de la part de personnes de son entourage s'avère un défi nettement plus ardu.

### Les abus envers les personnes aînées : Des crimes cachés

Selon les statistiques, 4 à 10 % des personnes aînées au Canada<sup>1</sup> seraient victimes de maltraitance, sous toutes ses formes : abus physiques, psychologiques et émotionnels, abus sexuels, exploitation financière et négligence. L'ampleur du problème, tel que dépeint par les cas rapportés et avoués de mauvais traitements à l'endroit des aînés, porte déjà sérieusement à réflexion. La réalité serait toutefois autrement plus alarmante puisqu'on estime que 80 % des cas d'abus ne sont jamais déclarés<sup>2</sup>.

<sup>1</sup> Police provinciale de l'Ontario : <http://www.opp.ca/ecms/files/250656984.8.pdf>

<sup>2</sup> Réseau québécois pour contrer les abus envers les aînés, 2006.

<sup>3</sup> Ressources humaines et Développement des compétences Canada, Module 3 Intervention : [http://www.rhdec.gc.ca/fra/partenariats\\_communautaires/aines/nhpa/pp/adp/modules/module3.shtml](http://www.rhdec.gc.ca/fra/partenariats_communautaires/aines/nhpa/pp/adp/modules/module3.shtml)

Le silence qui entoure ces crimes tient à leur nature même puisqu'ils sont commis par des proches des victimes que celles-ci n'osent dénoncer. Subis dans l'intimité de la cellule familiale et dans la trahison des liens de confiance, ces mauvais traitements sont à la fois objets de honte et de culpabilité et leur signalement est toujours empreint d'une lourde charge émotionnelle.

### Aider les personnes aînées victimes de maltraitance : Une responsabilité sociale

Des amis, des collègues, des voisins, des connaissances ainsi que toute personne qui procure des services bénévoles ou professionnels à un aîné sur une base régulière peuvent être en mesure de détecter des indices alarmants de maltraitance chez une personne aînée et de lui prêter secours. Il s'agit simplement d'être attentif à ceux qui nous entourent et d'adopter une attitude compréhensive, faite avant tout de respect et d'ouverture.

**Reconnaître, rassurer et réagir**<sup>3</sup> sont les trois étapes essentielles d'un soutien efficace. Ainsi, reconnaître suppose une perception adéquate des signes des différents abus; **rassurer** demande de s'adresser à la personne aînée en posant avec tact des questions délicates et en lui faisant savoir que des solutions existent au problème qu'elle vit; **réagir**, enfin, commande tout d'abord de se renseigner sur les ressources d'aide disponibles et de communiquer cette information à la personne victime de mauvais traitements et, avec son accord, de contacter des intervenants.

Si le phénomène de plus en plus sophistiqué de la fraude n'est certainement pas sur le point de s'éteindre, l'entrée des baby-boomers dans le troisième âge assure cependant que l'une des cibles les plus prisées par les escrocs, les personnes aînées, seront désormais mieux armées pour y faire face. Par ailleurs, le problème de la maltraitance des aînés, en raison de son importance statistique et de ses multiples visages, est en voie d'acquiescer la même résonance auprès des médias et de la population en général que celle de la violence conjugale dans les décennies 80 et 90. Cette constatation en amène une autre qui peut être source d'optimisme : ces crimes qui se nourrissent du silence de leurs victimes seront bientôt, grâce à la sensibilisation accrue des diverses générations de Canadiens, bien davantage révélés. Cela contribuera, assurément, à les mettre en échec.

Dans le cadre de la Semaine nationale de sensibilisation aux victimes d'actes criminels (SNSVAC) 2012 du 22 au 28 avril prochain, la Fédération des francophones de Terre-Neuve et du Labrador a tenu elle aussi à participer aux activités de sensibilisation. Cet article de journal ainsi que cinq capsules radio qui seront diffusées du 23 au 27 avril inclusivement sur les ondes de Rafale FM sont l'occasion pour la FFTNL de sensibiliser le public en général et les aînés aux enjeux, aux services et aux lois qui touchent les victimes et leur famille. Le thème de cette année est «Aller de l'avant», vous y retrouverez des informations sur la fraude, l'exploitation financière, le harcèlement et l'intimidation, l'abus et bien plus encore.

F A A F C  
FÉDÉRATION DES  
AÎNÉS ET AÎNÉES  
FRANCOPHONES  
DU CANADAEnsemble pour contrer la  
violence, les fraudes et les abus  
envers les personnes aînéesFédération des francophones  
de Terre-Neuve et du Labrador